

BILLS.—*Suite.*54.—*Manitoba. Chemins et réserves de chemins.*

Reçu et lu 1re fois, 121-2. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 125. En comité, rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 130. Sanctionné, 223.

55.—*Manitoba. Paiement d'un octroi temporaire.*

Reçu et lu 1re fois, 117. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 120. En comité, rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 125. Sanctionné, 222.

56.—*Marques de commerce et dessins de fabrique, 1868. Amendement.*

Présenté par l'honorable M. Letellier de St. Just et lu 1re fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 111. En comité, rapporté sans amendement, 116. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 120. Passé par les Communes sans amendement, 138. Sanctionné, 223.

57.—*Milice et défense. Amendement.*

Reçu et lu 1re fois, 112. Lu 2e fois, en comité général et rapporté sans amendement, 116. Lu 3e fois et passé, 120. Sanctionné, 222.

58.—*National Exchange, compagnie. Incorporation.*

Reçu et lu 1re fois, 148. Lu 2e fois et renvoyé aux comité des banques, 157. Rapporté du comité avec divers amendements, 186. Prise en considération des amendements, nouveaux amendements faits au bill, 200-1. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 212. Amendements agréés par les Communes, 222. Sanctionné, 225.

59.—*Navettes de machines à coudre. Brevét d'Ozro Morrill.*

Reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et motion spéciale, 166. Renvoyé au comité des bills privés, 167. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 177. Sanctionné, 224.

60.—*Nord-Ouest. Création d'un nouveau territoire.*

Reçu et lu 1re fois, 71. 2e lecture remise, 83, 93. Lu 2e fois, 105. Renvoyé à un comité général, 106. En comité, rapporté sans amendement, 115. 3e lecture remise, 120, 129. Amendé, 139. Lu 3e fois et renvoyé aux Communes, 150. Amendements agréés par les Communes, 167. Sanctionné, 223.

61.—*Nord-Ouest. Importation ou fabrication des matières enivrantes. Amendement.*

Reçu et lu 1re fois, 196. 42e règle suspendue, lu 2e fois, 196. Lu 3e fois et passé, 211. Sanctionné, 224.

62.—*Ottawa. Compagnie du Gaz.—Amendement.*

Reçu et lu 1re fois, 147. Lu 2e fois et renvoyé au comité des bills privés, 156. Rapporté du comité sans amendement, lu 3e fois et passé, 164. Sanctionné, 223.